

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 JUIN 2018

Compte-rendu affiché le : 8 juin 2018

Date de transmission en Sous-Préfecture : 15 juin 2018

Date de la convocation du Conseil Municipal : 1^{er} juin 2018

N° 18-04-13

OBJET :
La Poste – Dénomination
de voie.
Allée du Clos Teillères

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour
de la séance : 27

Secrétaire de séance : Svitlana PRESSENSE

Membres présents à la séance :

Jean Yves CHARBONNIER – Gérard RIBOT - Julien GOUTAGNY – Joëlle VILLEMAGNE – Alain BLANCHARD – Catherine COMBE – Olivier PERRET - Pierre RODAMEL – Jean-Marc ALVES – René THELISSON – Odile CLAVIERES – Dominique PAULMIER - Sylvie ROBERT – Catherine MAREY – Patrice THOLLOT – Corinne BOICHON – Marie-Ange LAURENT - Svitlana PRESSENSE – Geneviève NIGAY – Mireille PAULET – Daniel DUCROS – Francis LEMERCIER.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Muriel ORIOL à Corinne BOICHON – Guillaume RONDOT à Gérard RIBOT – Valérie BLANCHARD à Patrice THOLLOT – Lionel CANNOO à Marie-Ange LAURENT – Fabienne MULARD à Svitlana PRESSENSE.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20180607-18-04-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/06/2018

Affichage : 08/06/2018



OBJET DE LA DELIBERATION :

LA POSTE - DENOMINATION DE VOIE

Madame Odile CLAVIERES fait part au conseil municipal qu'il est nécessaire, dans le cadre de notre plan d'adressage et de la convention qui nous lie à La Poste, de nommer une nouvelle voie :

- La voie qui prend accès sur la rue du Pont Gavé et qui conduit au Manoir de Teillères.

Madame CLAVIERES propose pour cette nouvelle dénomination :

- Allée du Clos Teillères.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés

- **ACCEPTE** la proposition la dénomination de voies telle que présentée,
- **S'ENGAGE** à installer les plaques indicatrices des voies,
- **CHARGE** la Poste de procéder à la numérotation de ces voies.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 14 juin 2018.

LE MAIRE,
Jean Yves CHARBONNIER.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20180607-18-04-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/06/2018

Affichage : 08/06/2018